

Edito

THIERRY GENOUD »

La qualité de vie avant tout



«Less is more». Cette expression s'applique entre autres à l'une des missions du Service des bâtiments et de l'urbanisme (SBU): le développement durable. La durabilité est au cœur de notre travail et les objectifs liés à notre label Cité de l'énergie font non seulement partie du programme de législature de la nouvelle Municipalité, mais ils constituent clairement le socle sur lequel se construit notre politique.

Pour en revenir à notre expression de départ, pourquoi «less»? Il n'y a pas de miracle, pour moins polluer il faut moins consommer. Le SBU, comme les autres services de l'administration communale ont à cœur de mener des projets visant une meilleure durabilité, des actions ciblées comme par exemple une amélioration de l'isolation des bâtiments communaux ou la mise en place de différentes zones à vitesse modérée. Ces mesures sont indispensables, mais elles ne suffisent pas si elles ne sont pas accompagnées d'une attitude responsable de tout-un-chacun, comme la réduction de la consommation énergétique - comme ne pas programmer une chaleur tropicale dans son logement en hiver - ou l'adoption de réflexes de mobilité douce, ne pas prendre la voiture pour aller acheter son pain. Ces exemples peuvent paraître bien légers face aux enjeux, mais ils illustrent une dérive malheureusement courante.

Pourquoi parler de «more», alors? Tout simplement parce que cette réduction de consommation c'est plus d'économie et surtout plus de bien-être dans un environnement respectueux et sûr. Les subventions communales énergie et développement durable pour 2017 que vous allez découvrir dans ces pages communales s'inscrivent dans cette démarche. I

Thierry Genoud, municipal



Retrouvez tous les thèmes abordés sur: www.gland.ch

ZONE 30

Après le nord des voies CFF, c'est également au sud que la vitesse sera modérée dans les zones résidentielles et commerciales

» III

BOIS DE FEU

Vous avez raffolé des feux de bois cet hiver? Préparez l'année prochaine, commandez du bois de feu issu des forêts communales!

» IV

Subventions communales 2017



DÉVELOPPEMENT DURABLE » La Ville de Gland, au bénéfice du label Cité de l'énergie depuis 2013, a à cœur de soutenir ses habitants dans leurs efforts de réduction de leur consommation énergétique. Pour ce faire, un montant de CHF 170'000.- a été alloué pour les subventions de 2017, en sus du montant de CHF 150'000.- précédemment alloué aux projets de rénovation thermique..

Quelles sont les nouveautés cette année? Des subventions pour:

Mobilité	TUG et autres transports publics de la zone 23 Mobilis
	Publibike

Comme en 2016, les initiatives suivantes sont toujours soutenues:

Energies renouvelables	Capteur solaire thermique
	Capteur solaire photovoltaïque
	Pompe à chaleur
	Chauffage au bois, avec filtre
Efficacité énergétique	Rénovation thermique
	Audit énergétique
	Appareil électroménager efficient
Mobilité	Vélo à assistance électrique
	Scooter électrique
	Voiture électrique
	Abonnement Mobility
Eau	Système de récupération des eaux pluviales

Les subventions sont octroyées suivant les conditions indiquées dans les formulaires de demande (sur le site www.gland.ch) et jusqu'à épuisement du budget alloué.

Les subventions communales viennent en complément d'autres subventions cantonales et fédérales que vous pouvez demander lorsque vous réalisez des travaux qui améliorent l'efficacité énergétique de votre bâtiment ou permettent le recours aux énergies renouvelables. I

Nouveaux horaires du TUG Instant détente

TRANSPORTS » L'horaire des premières courses du matin du TUG, ligne 831, a été adapté afin d'améliorer les temps de transbordement et de faciliter les correspondances avec les trains au départ de Gland pour Lausanne.



MOBILIER URBAIN » Quatre nouveaux bancs en béton ont été installés dans le parc situé derrière le bâtiment administratif de la Grand'Rue.!

Après l'installation l'été dernier de quatre bancs à la plage de la Falaise, la collaboration avec l'institution d'éducation spécialisée «Le Repuis» à Grandson continue (cf. GlandCité n°110). Ces bancs en béton sont-ils amenés à pousser comme des champignons à travers la commune?

Réponse de Ranfiss Trujillo, chef du Service des infrastructures et de l'environnement:

«Non, car à l'instar des champignons vivant une dispersion au gré du vent, ce mobilier urbain se développera au sein du territoire de Gland dans une réflexion ayant comme ligne directrice «le bien-être de la population» en prenant compte du type d'utilisateurs. En effet, l'esthétique minérale ainsi que la fonctionnalité des bancs font que leur implantation semble plus adaptée dans des lieux calmes, fréquentés par une population relativement «jeune».

Pour rappel, ce projet a été initié par la Municipalité en février 2016 avec l'objectif d'acquérir une quinzaine de pièces afin d'équiper les lieux publics dédiés à la détente. Par conséquent, ce dessin s'achèvera dans le courant de l'été 2017 par la mise en place de 7 bancs en béton sur différents sites. »

Ramassage des ordures 2017

CALENDRIER » Les ordures ménagères sont collectées deux fois par semaine par la commune: lundi et jeudi au nord des voies CFF et mardi et vendredi au sud des voies CFF!

Ramassages exceptionnels (nord et sud des voies):

- Pâques: jeudi 13 avril et mardi 18 avril 2017
- Ascension: vendredi 26 mai 2017
- Pentecôte: mardi 6 juin 2017
- Fête nationale: lundi 31 juillet 2017
- Jeûne fédéral: mardi 19 septembre 2017
- Fêtes de fin d'année: Ordures ménagères: mardi 26 décembre 2017 et mercredi 3 janvier 2017 - Sapins de Noël: Les sapins doivent être déposés le mercredi en bordure de la voie publique. Ils peuvent également être déposés à la déchèterie durant les heures d'ouverture.

Rappel: Les ordures ménagères ne doivent pas contenir de déchets recyclables qui peuvent être déposés à la déchèterie ou dans les points de collecte de quartier. Seuls les sacs taxés officiels blancs et verts sont acceptés. Vous trouverez plus d'informations sur la page déchets du site www.gland.ch.

10.831 Transport urbain de Gland

Lundi-vendredi sauf fêtes générales et lundi du Jeûne 18 sep

	83101	83103	83105	83107	83111	83117	83118	83121	83123	83125	83127	83129	83131
Gland, Riant-Coteau	548	618	644	714	744	818	848	918	948	1018	1048	1118	1148
Gland, Mauverney	550	620	646	716	746	820	850	920	950	1020	1050	1120	1150
Gland, gare sud	552	622	648	718	748	822	852	922	952	1022	1052	1122	1152
Genève	519	549	619	649	719	749	819	849	919	949	1019	1049	1119
Gland	538	608	638	708	738	808	838	908	938	1008	1038	1108	1138
Lausanne	521	551				751	821	851	921	951	1021	1051	1121
Gland	549	619				819	849	919	949	1019	1049	1119	1149
Gland, gare sud	552	622	648	718	748	822	852	922	952	1022	1052	1122	1152
Gland, Montoly	553	623	649	719	749	823	853	923	953	1023	1053	1123	1153
Gland, Sous-les-Vignes	554	624	650	720	750	824	854	924	954	1024	1054	1124	1154
Gland, Communet	555	625	651	721	751	825	855	925	955	1025	1055	1125	1155
Gland, Borgeaud	557	627	653	723	753	827	857	927	957	1027	1057	1127	1157
Gland, Grand-Champ	558	628	654	724	754	828	858	928	958	1028	1058	1128	1158

	83133	83135	83139	83141	83143	83145	83147	83149	83151	83153	83155	83157	83159
Gland, Riant-Coteau	1218	1248	1318	1348	1418	1448	1518	1548	1618	1648	1718	1748	1818
Gland, Mauverney	1220	1250	1320	1350	1420	1450	1520	1550	1620	1650	1720	1750	1820
Gland, gare sud	1222	1252	1322	1352	1422	1452	1522	1552	1622	1652	1722	1752	1822
Genève	1149	1219	1249	1319	1349	1419	1449	1519	1549	1619	1649	1719	1749
Gland	1208	1238	1308	1338	1408	1438	1508	1538	1608	1638	1708	1738	1808
Lausanne	1151	1221	1251	1321	1351	1421	1451	1521	1551	1621	1651	1721	1751
Gland	1219	1249	1319	1349	1419	1449	1519	1549	1619	1649	1719	1749	1819
Gland, gare sud	1222	1252	1322	1352	1422	1452	1522	1552	1622	1652	1722	1752	1822
Gland, Montoly	1223	1253	1323	1353	1423	1453	1523	1553	1623	1653	1723	1753	1823
Gland, Sous-les-Vignes	1224	1254	1324	1354	1424	1454	1524	1554	1624	1654	1724	1754	1824
Gland, Communet	1225	1255	1325	1355	1425	1455	1525	1555	1625	1655	1725	1755	1825
Gland, Borgeaud	1227	1257	1327	1357	1427	1457	1527	1557	1627	1657	1727	1757	1827
Gland, Grand-Champ	1228	1258	1328	1358	1428	1458	1528	1558	1628	1658	1728	1758	1828

	83161	83163	83165
Gland, Riant-Coteau	1848	1918	1948
Gland, Mauverney	1850	1920	1950
Gland, gare sud	1852	1922	1952
Genève	1819	1849	1919
Gland	1838	1908	1938
Lausanne	1821	1851	1921
Gland	1849	1919	1949
Gland, gare sud	1852	1922	1952
Gland, Montoly	1853	1923	1953
Gland, Sous-les-Vignes	1854	1924	1954
Gland, Communet	1855	1925	1955
Gland, Borgeaud	1857	1927	1957
Gland, Grand-Champ	1858	1928	1958

Ordre des arrêts: **Gland**: Riant-Coteau, Mauverney, gare sud, Montoly, Sous-les-Vignes, Communet, Borgeaud, Grand-Champ.

Disposition possible au plus tard 24 h à l'avance ☎ 0848 40 20 40 Du lu au ve de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 (16h00 le ve) Pour les dimanches, lundis et fêtes générales, annonce jusqu'à 12h00 le jour ouvrable précédent

TUG, Gland Exploitation: CarPostal Suisse SA (PAG) Région Ouest 1401 Yverdon-les-Bains ☎ 0848 40 20 40 Fax 058 667 33 99 www.carpostal.ch ouest@carpostal.ch

10.831 Transport urbain de Gland

Lundi-vendredi sauf fêtes générales et lundi du Jeûne 18 sep

	83102	83104	83106	83108	83110	83112	83114	83116	83118	83120	83122	83124	83128
Gland, Grand-Champ	600	630	657	727	800	830	900	930	1000	1030	1100	1130	1200
Gland, Borgeaud	601	631	658	728	801	831	901	931	1001	1031	1101	1131	1201
Gland, Communet	603	633	700	730	803	833	903	933	1003	1033	1103	1133	1203
Gland, Sous-les-Vignes	604	634	701	731	804	834	904	934	1004	1034	1104	1134	1204
Gland, Montoly	605	635	702	732	805	835	905	935	1005	1035	1105	1135	1205
Gland, gare sud	606	636	703	733	806	836	906	936	1006	1036	1106	1136	1206
Gland	609	639	709	739	809	839	909	939	1009	1039	1109	1139	1209
Lausanne	639	709	739	809	839	909	939	1009	1039	1109	1139	1209	1239
Gland	620	650	715	750	815	850	920	950	1020	1050	1120	1150	1220
Genève	641	711	736	811	836	911	941	1011	1041	1111	1141	1211	1241
Gland, gare sud	606	636	703	733	806	836	906	936	1006	1036	1106	1136	1206
Gland, Mauverney	608	638	705	735	808	838	908	938	1008	1038	1108	1138	1208
Gland, Riant-Coteau	610	640	707	737	810	840	910	940	1010	1040	1110	1140	1210

	83164	83166	83168
Gland, Grand-Champ	1900	1930	2000
Gland, Borgeaud	1901	1931	2001
Gland, Communet	1903	1933	2003
Gland, Sous-les-Vignes	1904	1934	2004
Gland, Montoly	1905	1935	2005
Gland, gare sud	1906	1936	2006
Gland	1909	1939	2009
Lausanne	1939	2009	2039
Gland	1920	1950	2020
Genève	1941	2011	2041
Gland, gare sud	1906	1936	2006
Gland, Mauverney	1908	1938	2008
Gland, Riant-Coteau	1910	1940	2010

Ordre des arrêts: **Gland**: Riant-Coteau, Mauverney, gare sud, Montoly, Sous-les-Vignes, Communet, Borgeaud, Grand-Champ.

Disposition possible au plus tard 24 h à l'avance ☎ 0848 40 20 40 Du lu au ve de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 (16h00 le ve) Pour les dimanches, lundis et fêtes générales, annonce jusqu'à 12h00 le jour ouvrable précédent

TUG, Gland Exploitation: CarPostal Suisse SA (PAG) Région Ouest 1401 Yverdon-les-Bains ☎ 0848 40 20 40 Fax 058 667 33 99 www.carpostal.ch ouest@carpostal.ch

A la Une

COUVERTURE » Avez-vous reconnu le véhicule en couverture du GlandCité?

Il s'agit bien sûr de l'ancienne caravane dentaire, mise au repos en 2015 et relookée par un jeune artiste de la Pépinière, Sid (David Perez) et plusieurs artistes de l'Association Art'Soce en juin dernier. Rien de mieux qu'un fin manteau de neige pour faire ressortir les couleurs enivrantes de cette œuvre. A venir admirer sur le parvis de la Pépinière! |

Du côté de Grand Champ



SAISON CULTURELLE » L'actualité culturelle de Grand-Champ du 15 février au 26 avril en un clin d'œil

Musiques classiques

26 février, 17h: Sinfonietta de Lausanne
26 mars, 17h: La compagna Rossini

Musiques actuelles

16 février, 18h30: Afterwork Cellier Trio
30 mars, 18h30: Afterwork Cauliflower

Spectacle

18 février, 20h30: Molière malgré moi
4 mars, 20h30: Tout bascule

Gland'Ecran

15 mars, 14h: Le lorax
16 mars, 14h30: Les saisons
16 mars, 20h: Promised land
19 mars, 14h15: Jamais le dimanche
19 mars, 16h15: America America
19 mars, 19h30: Zorba le grec

Saison des +

1er mars, 14h: Les trois petits cochons
1er avril, 17h: Miss Poppins
2 avril, 17h: Miss Poppins

Bibliothèque

15 février, 14h: Contes par « Les Contagieuses », Caroline Aeby et Claire-Anne Magnollay
11 mars, 10h - 14h: Samedi des bibliothèques
5 avril, 14h: Contes par Barbara Sauser



Imposition des frontaliers

RAPPEL » Les travailleurs frontaliers employés par une entreprise établie à Gland durant l'année 2016, même partiellement et de nationalité suisse, française ou autre, doivent être déclarés sur la liste nominative des frontaliers de la commune.

En raison de l'accord franco-suisse relatif à l'imposition des rémunérations des travailleurs frontaliers adopté en 1983, toutes les entreprises déployant une activité sur le territoire glandois et employant des travailleurs frontaliers sont priées de compléter les formulaires de déclaration de salaires versés et de les retourner au Service des finances de la Ville de Gland avant le 24 février 2017. Les directives, ainsi que les formulaires nécessaires à la procédure, sont disponibles sur notre site internet sous l'onglet guichet-virtuel/frontaliers. Ces documents peuvent également être obtenus auprès du Service des Finances par téléphone au 022 354 04 20 ou à l'adresse e-mail finances@gland.ch.

Pourquoi un tel dispositif?

L'Accord du 11 avril 1983 entre le Conseil fédéral suisse et le Gouvernement de la République française relatif à l'imposition des rémunérations des travailleurs frontaliers prévoit que les personnes bénéficiant du statut fiscal de frontalier ne doivent s'acquitter des impôts sur le revenu que dans leur Etat de domicile. En contrepartie, l'Etat du lieu du travail peut faire valoir une compensation financière de 4,5% de la masse brute des salaires versés auprès de l'Etat de domicile.

D'autre part, nous rappelons que les entreprises et les travailleurs frontaliers sont tenus d'annoncer tous types de changement auprès de l'Office du contrôle des habitants. Pour les entreprises, la fin des rapports de service ou lors d'une nouvelle arrivée dans l'entreprise, pour le travailleur tout changement d'adresse privée ou d'employeur dans la commune ou fin des rapports de service. |

Zone 30 quartier « sous-gare »

QUALITÉ DE VIE » Le 1^{er} février dernier s'est déroulée une séance publique d'information relative au projet de zone 30 dans les quartiers résidentiels du sud de la Ville. Vous n'avez pas pu y assister? Nous reprenons avec plaisir les éléments incontournables du projet avec vous.

Ces dernières années, la Ville de Gland a connu un fort développement de son urbanisation qui s'est accompagné d'une augmentation constante de la mobilité et particulièrement du trafic motorisé. Les problèmes engendrés par cette évolution ont conduit la Municipalité à se doter d'un plan directeur des mobilités douces.

Elle a décidé, entre autre, de réaliser progressivement sur le territoire communal plusieurs zones 30.

En 2009, une première zone 30 a vu le jour dans les quartiers résidentiels situés au nord de la gare. Forte de cette expérience, la Municipalité a souhaité poursuivre ses efforts en aménageant une seconde zone à l'intérieur du périmètre délimité d'une part par les voies CFF et la route Suisse et d'autre part par l'avenue du Mt-Blanc et l'axe rue du Perron/Vy-Creuse. Cf. plan ci-contre.



L'abaissement de la vitesse à 30 km/h à l'intérieur des quartiers sud de la ville permettra d'y rendre la sécurité des piétons et des cyclistes, particulièrement des usagers aux facultés réduites comme les enfants et les personnes âgées. La mise en place d'une zone modérée valorisera également la marche à pied et le vélo et encouragera le recours à ces modes de locomotion pour les déplacements à l'intérieur de la ville ou, en combinaison avec le bus et le train, pour des destinations plus éloignées.

Enfin, en réduisant les nuisances (gaz d'échappement, bruit,...), l'instauration d'une zone 30 améliorera la qualité et le cadre de vie des riverains concernés. |

Bois de feu

VENTE » La Ville de Gland met en vente du bois de feu issu des forêts communales.

Les personnes domiciliées sur le territoire communal qui sont intéressées par l'achat de bois sont priées de s'inscrire auprès du Service infrastructure et environnement jusqu'au vendredi 3 mars 2017.

Pour ce faire, plusieurs canaux de communication vous sont ouverts: par téléphone au 022 354 04 30, par mail à l'adresse sie@gland.ch ou au guichet, chemin du Montoly 1.

Le bois, vendu par stère sous forme de bûches sciées en 33 cm, provient de feuillus divers.

Tarifs:

- CHF 150.- TTC le stère de bois sec;
- CHF 125.- TTC le stère de bois vert.

La livraison à domicile aura lieu en mars-avril 2017, les personnes inscrites seront avisées. |



Découvrez toutes les infos sur:
www.gland.ch



Expo photo

SORTIE » Le photo club de Gland propose sa 21^{ème} exposition à Grand-Champ sur le thème «graphisme urbain»

Cette année, l'exposition, qui dure du 25 mars au 2 avril 2017, est innovante puisqu'elle aborde le thème du graphisme urbain. Seize membres vous présentent leurs images. Les photographes se sont inspirés de l'architecture, des reflets et de la structure du monde environnant. Venez découvrir leurs oeuvres. De plus, à l'extérieur un sujet traité dans l'année est présenté. Il s'agit de sport en mouvement. Les participants, cette année sont: Jeanne-Françoise Auberson, Caroline Benveggen, Anja Bielfeld, Waltraud Casson, Raymond Conus, Anne du Sordet, Françoise Favez, Andreas Herrmann, Clarisse Lawrence, Jean-Daniel Macherel, Thierry Maingot, Corinne Pasquier, Christian Riethauser, Michèle Vernex, Sylviane Wohlschlag, Frédérique Zesiger-Schaerer

A retenir:

Vernissage: vendredi 24 mars 2017 dès 18 h à Grand-Champ

L'exposition, gratuite aura lieu du 25 mars au 2 avril de 14 h à 20 h - Fermé le lundi et mardi. |

Photo club de Gland



Découvrez toutes les infos sur:
www.gland.ch

Les brèves

A la rencontre de VIVAG

L'Association VIVAG organise son Forum à la salle communale (Grand'rue 38) le vendredi 31 mars 2017 à 17h. Information et discussion libre sur les activités et projets, inscriptions à VIVAG et aux diverses activités, animations, apéritif. Petite conférence-débat «comment entretenir sa mémoire». Plus d'infos sur www.vivag.ch.

Carte journalière CFF

Afin de partiellement répercuter l'augmentation des tarifs CFF, les cartes journalières communales seront désormais disponibles au prix de CHF 45.- par jour et par personne.

Rappel: La Ville de Gland met quotidiennement à disposition de ses habitants 10 cartes journalières à prix réduit. Ces cartes permettent de circuler sur l'ensemble du réseau CFF et la plupart des réseaux de transports publics dans toute la Suisse pendant une journée. Réservation par téléphone auprès du Service de l'administration générale et des affaires sociales: +41 22 354 04 04. Le paiement se fait lors du retrait de la carte au service de l'administration générale et des affaires sociales, Grand-Rue 38, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Newsletter

Pas encore inscrit? Ce serait dommage de passer à côté ... La newsletter de la Ville de Gland, permet, avec un nombre d'envois raisonnable, de se tenir au courant des actualités de la Ville de Gland. Pour en profiter, rien de plus simple, il suffit de s'inscrire en ligne: gland.ch/newsletter



Retrouvez tous les thèmes abordés sur: www.gland.ch